CRPN
Retraite des navigants

AIDE SOCIALE

AIDE TEMPORAIRE EXCEPTIONNELLE (ATE)

FORMULAIRE

Cadre réservé CRPN
T : |__|__|__|__|__|__|

Génération 1956 (2ème versement)

(Âge légal de départ à la retraite du régime général 62 ans)

Pour nous permettre de vérifier si vous pouvez bénéficier de l'ATE, merci de compléter ce formulaire.
Attention à la date limite de dépôt (voir page 2 de la notice d'information).

Les conditions à remplir :

- ⇨ Vous devez avoir liquidé la totalité de vos droits à pension CRPN avec date d'effet antérieure au 1er janvier 2012;
- ⇨ Votre année de naissance doit être 1956;
- ⇨ Les ressources de votre foyer ne doivent pas dépasser un certain plafond;
- ⇨ Vous ne devez pas avoir liquidé votre pension du régime de base (par exemple, votre pension Sécurité sociale, à 60 ans, dans le cadre du dispositif «carrière longue» ou pour cause d'invalidité).

Joignez à votre demande :

- ⇨ La photocopie, datée et signée, de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016[1];
- ⇨ Votre relevé individuel de carrière du régime de base[2], établi au plus tôt au mois de juin 2017, ou votre notification de retraite de base (si vous avez liquidé votre pension du régime de base). A cette fin, pour ce qui concerne la Sécurité sociale, vous pouvez consulter le site de l'assurance retraite https://www.lassuranceretraite.fr/ ou vous adresser à votre caisse d'assurance maladie.

N° Sécurité sociale

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| clé |__|__|

Nom de naissance : .....

Nom marital : ..... Prénom : .....

Date de naissance : |__|__|/|__|__|/|1|9|5|6| e-mail : .....

☎ : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse : .....

.....

Code postal |__|__|__|__|__| Ville : .....

Pays : .....

Fait à .....

Le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

Signature :

[1] ou un justificatif équivalent établi par l'administration fiscale du pays de résidence pour les pensionnés n'ayant pas d'avis d'imposition de l'administration fiscale française.

[2] Sécurité sociale (CNAV), RSI, MSA, CAFAT, CPS..